



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

## AVIS PUBLIC : Rôle d'évaluation foncière, année 2024

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné :

**QUE** le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur pour les années 2024, 2025 et 2026 est déposé au bureau de la greffière-trésorière, en date du 13 septembre 2023;

**QUE** ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales du bureau municipal situé au 769, route Principale, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30;

**QU'**une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipalité* (RLRQ, c. F-2.1) doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2024;

**QU'**une demande de révision doit :

- Être faite sur le formulaire « *Demande de révision du rôle d'évaluation foncière* » disponible aux bureaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et sur le site Internet ([www.mrcvs.ca](http://www.mrcvs.ca));
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement numéro 95 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Être déposée ou transmise par courrier recommandé à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, sise au 280, route Harwood à Vaudreuil-Dorion.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 18 septembre 2023.

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme  
Directrice générale et greffière-trésorière